

La Nouvelle République
Mardi 30 janvier 2024

le niortais

val de gâtine

Les élus au chevet de l'aide à domicile

Le conseil communautaire du Val de Gâtine s'est réuni dans la salle de conférences du Smited à Champdeniers mardi 23 janvier 2024. Pour cette première séance de l'année, l'ordre du jour était particulièrement dense et varié et les élus ont pris les décisions suivantes.

Service d'aide à domicile.

Ce service territorial essentiel connaît depuis plusieurs années des difficultés conjoncturelles et structurelles importantes. Les agents concernés ont été rencontrés par le président et les élus de commission.

Le cabinet d'avocats Ten France, mandaté par la collectivité, a rendu compte de plusieurs solutions dont deux vont être développées. Les élus sont unanimes pour que cette prestation perdure, ils envisagent soit une délégation de service public, soit un transfert d'activité à compter du 1^{er} janvier 2025.

Dans tous les cas, le personnel sera accompagné et suivi par le centre de gestion.

Multi-accueil de Saint-Pardoux-Soutiers. Il s'agit de la

construction d'un multi-accueil de seize places en prolongement du centre de loisirs garderie existant, L'Ombrelle, qui sera réhabilité.

Le projet initial présenté en octobre 2023 par Mme Roudet, architecte retenue du cabinet C + M Architectes de Jonzac (17) se voit complété de diverses solutions portant sur la rénovation énergétique du bâtiment actuel, suite à l'étude des résultats d'audit. Il s'agit de plusieurs options qui vont être étudiées en commission prochainement avant une potentielle mise en place. Le coût global s'élève à 1.212.800 €.

Dans ce projet, les élus s'attachent à réduire fortement les consommations énergétiques et souhaitent apporter un confort optimal aux utilisateurs.

Cessions de terrains. Ce début d'année est marqué par la vente de plusieurs parcelles. À Champdeniers, à La Doretière, en proximité de la zone d'activités de Montplaisir, le syndicat mixte des eaux de Gâtine (Smeg) va acquérir une parcelle de 14.612 m² pour un montant de 44.946 €. Un projet de construction de station d'épu-

ration est évoqué.

À Saint-Pardoux-Soutiers, à La Faucardière, un terrain de 5.547 m² est vendu au syndicat mixte à la carte Haut Val de Sèvre et Sud Gâtine (SMC) pour 26.133 €. Dans cette même zone, la SCI Noireaud acquiert une parcelle de 8.711 m² pour 26.133 € et projette d'y établir son dépôt dans le domaine des travaux publics.

Mise en vente du bâtiment de Saint-Lin.

Vétuste, ce bâtiment qui fut jadis construit et utilisé par les carrières Moreau va être mis en vente. Une évaluation financière est réalisée et une publicité de vente va être déposée mais les élus vont aussi faire une proposition à l'entreprise TLD, située juste en face et qui a un projet de création de restaurant d'entreprise.

Prime pouvoir d'achat.

Les élus décident d'attribuer une prime exceptionnelle dite pouvoir d'achat aux agents. Plus de 120 agents sont concernés, le montant de cette enveloppe exceptionnelle s'élève à près de 36.000 € charges comprises et est inscrit au budget 2024.